

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RN3101 AFP et stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des			
Ancien Code	PERN3B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ESB3110		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (faytm@helha.be) Philippe WILMART (wilmartp@helha.be) Nathalie CAZZITTI (cazzittin@helha.be) Danièle DEBIEVE (debieved@helha.be) Anne-Françoise MARCHAND (marchandaf@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Sarah HOLVOET (holvoets@helha.be) Dorothee ROELANTS (roelantsdo@helha.be) Pierre BLEHEN (blehenp@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) Thomas GATHY (gathyt@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Isabelle GALLEE (galleei@helha.be) Alessandra CARION (cariona@helha.be) Patricia SOWULA (sowulap@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de concevoir et mettre en oeuvre des situations d'apprentissages conçues en collaboration avec les formateurs mais également de réguler ses pratiques. Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y

compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- 1.3.1 s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française

- 1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Sous Compétence 2.2 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique

- 2.2.1 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique

Sous Compétence 2.3 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience

- 2.3.1 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

AAT 1 : Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

AAT 2 : Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité et adapter ses gestes professionnels en conséquence.

AAT 3 : Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

ATT 4 : Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

AAT 6 : Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

AAT 8 : Dans un collectif de professionnels, mettre en oeuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)

AAT 10 : De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

AAT 11: Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN3B11AFPS1A	AFP 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app	120 h / 4 C
PERN3B11AFPS1B	Stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a	90 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN3B11AFPS1A	AFP 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app	40
PERN3B11AFPS1B	Stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation certificative se fera sur base d'une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation pratiques (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app			
Ancien Code	13_PERN3B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CESB3111		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) Thomas GATHY (gathyt@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Isabelle GALLEE (gallee@helha.be) Alessandra CARION (cariona@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de concevoir, mettre en oeuvre et réguler des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel. Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

* S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école

* Respecter le cadre

* Faire preuve d'une attitude professionnelle

Domaine 2 : les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective (AAT4)

- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier

Domaine 3 : les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive (AAT 5, 6, 8 et 10)

- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques
- Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants

- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels
- Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient
- Porter un regard critique sur les ressources
- Communiquer des consignes claires et précises
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
- Gérer la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
- Assurer un rythme de travail adéquat
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)

Domaine 4 : les compétences du praticien réflexif (AAT 11)

- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation : pour évaluer ses propres pratiques
- Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
- Développer des pratiques innovantes et créatives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes
 - Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)
- Outils pour la pratique de classe

Démarches d'apprentissage

- Construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).
- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours de séances + feed-back personnalisés.

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont indispensables pour acquérir les compétences requises.
Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

L'évaluation se fera sur base des rapports de visite des formateurs et du maître de stage, ainsi que d'un examen oral permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants mais aussi de la correction des fardes de stage et des séquences de leçons.

Une présence réelle en classe d'au moins 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe d'au moins 100% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de stage. Suite à cela, la défense orale pourra modifier la cote du bilan de stage de maximum 20%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg + Exo	100			Stg + Exo	100

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément à l'article 76 du RGE :

Toutes les activités d'apprentissage de l'UE AFP / stage sont obligatoires.

L'absence à l'une ou l'autre activité entraînera la note spéciale PP (pas présenté) à l'ensemble de l'UE.

En cas de motif légitime, l'étudiant est tenu de faire parvenir un certificat médical ou un justificatif dans les deux jours ouvrables qui suivent son premier jour d'absence. En dehors des absences couvertes par un certificat médical pour maladie, la légitimité de l'absence est jugée par la Direction aux enseignements.

Toute absence durant des activités pratiques (stages actifs, laboratoires, etc.) oblige l'étudiant à effectuer des prestations supplémentaires de récupération à la condition que l'organisation de celles-ci soit possible.

Leur nombre et les dispositions à prendre sont déterminés par la Direction aux enseignements et les enseignants concernés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.1 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a			
Ancien Code	13_PERN3B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CESB3112		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) Patricia SOWULA (sowulap@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Isabelle GALLEE (gallee@helha.be) Thomas GATHY (gathyt@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de concevoir, mettre en oeuvre et réguler des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel. Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

* S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école

* Respecter le cadre

* Faire preuve d'une attitude professionnelle

Domaine 2 : les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective (AAT4)

- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier

Domaine 3 : les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive (AAT 5, 6, 8 et 10)

- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques
- Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants

- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels
- Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient
- Porter un regard critique sur les ressources
- Communiquer des consignes claires et précises
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
- Gérer la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
- Assurer un rythme de travail adéquat
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Woodclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)

Domaine 4 : les compétences du praticien réflexif (AAT 11)

- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation : pour évaluer ses propres pratiques
- Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
- Développer des pratiques innovantes et créatives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Préparations de leçons (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes
 - Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal...)
- Outils pour la pratique de classe

Démarches d'apprentissage

- Construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).
- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours de séances + feed-back personnalisés.

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont indispensables pour acquérir les compétences requises.

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

L'évaluation se fera sur base des rapports de visite des formateurs et du maître de stage, ainsi que d'un examen oral permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants mais aussi de la correction des fardes de stage et des séquences de leçons.

Une présence réelle en classe d'au moins 100% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe d'au moins 100% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de stage. Suite à cela, la défense orale pourra modifier la cote du bilan de stage de maximum 20%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg + Exo	100			Stg + Exo	100

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).